

En Ariège, une union précaire autour du gypaète barbu

Après avoir frôlé la disparition, le gypaète barbu regagne du terrain en Ariège. Entre désaccords et concessions, acteurs de la montagne et défenseurs de l'environnement se coordonnent autour du nouveau Plan National d'Action, établi en 2025.

Au cœur de l'Ariège, les falaises du Quié surplombent fièrement la cité thermale d'Ussat-les-Bains. Dans les nuages, une ombre noire survole les pics rocheux. Le gypaète barbu, plus grand rapace d'Europe, repousse un aigle royal venu empiéter sur son territoire. Jumelles en main, Adam Wentworth suit le duel aérien. “*C'est une espèce charismatique des Pyrénées*”, s'émerveille l'ornithologue de l'Association des Naturalistes de l'Ariège - Conservatoire d'Espaces Naturels (ANA-CEN). Si le géant aux trois mètres d'envergure est aujourd'hui plus facile à apercevoir, c'est en partie grâce à la collaboration entre les différents acteurs de la montagne. Un nouveau Plan National d'Action (PNA, 2025-2034) a été lancé pour consolider son retour. “*C'est une espèce assez fragile, donc il était nécessaire d'en faire un deuxième*”, affirme Adam.

Un retour encourageant

Avec le premier PNA (2010-2020), la population pyrénéenne a doublé, augmentant de 29 à 57 couples. “*En Ariège, on est passé de sept à douze couples*”, précise Adam. En cette douce journée de novembre, le calme de la montagne accompagne le renouveau du gypaète barbu. Toutefois, le volatile fait encore face à de nombreuses menaces : empoisonnements involontaires, dérangements dans la reproduction et collisions. Classée “en danger” en France, l'espèce est grandement affectée par l'activité humaine. Face à ces risques, les organisations environnementales se mobilisent pour coordonner les actions avec l'ensemble des acteurs de la montagne.

Depuis son arrivée en 2016, Adam est chargé d'assurer le suivi des mesures de protection des gypaètes barbus en Ariège. Il est accompagné dans sa mission par l'Office Français de la Biodiversité (OFB). “*Nos trois grandes actions sont la connaissance, la sensibilisation et la protection*”, insiste Sébastien Corona, technicien de l'environnement à l'OFB. Oeuvrant main dans la main avec d'autres associations comme l'ANA ou la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), la prévention de tous les acteurs demeure un objectif constant. Disposant d'un pouvoir de verbalisation, l'OFB peut être amené à sanctionner en dernier recours : “*Il faut miser sur la sensibilisation et un peu sur la peur du gendarme*”, explique Sébastien. Avec des amendes pouvant aller jusqu'à 750 €, le dérangement est un axe de lutte majeur autour d'un rapace très sensible durant sa reproduction. “*Le problème avec ces espèces, c'est que si la boulette arrive, très souvent la nidification échoue*”, continue Sébastien.

Un dialogue fragile mais nécessaire

Sur les hauteurs du col d'Ussat, les pottoks, race de poneys pyrénéens, se délectent de l'herbe des pâturages. Ici, l'activité pastorale représente 25 % du territoire du département et est un enjeu majeur en Ariège. “*Le gypaète se nourrit du pastoralisme. Sans lui, il y aurait moins de vautours*”, tient à rappeler François Regnault, technicien salarié de la Fédération Pastorale de l'Ariège. L'organisation de cette activité se heurte aux Zones de Sensibilités

Majeures (ZSM), qui visent à empêcher le survol des espaces de nidifications à moins de 500 mètres. Le technicien, qui regrette la rigidité de ces aires, défend l'importance pour les éleveurs de ravitailler par hélicoptère certaines exploitations inaccessibles par voie terrestre. “*Il faudrait plus de souplesse pour les héliportages et intégrer les enjeux de biodiversité que représente le pastoralisme*”, affirme-t-il.

Une analyse que dément Angèle Pialot, technicienne de l'environnement à l'OFB : “*Il n'y a aucun frein à l'activité pastorale.*” Elle rappelle que les ZSM n'ont aucune valeur réglementaire, mais seulement un rôle informatif. Toutefois, une amende n'est possible que si les contrevenants ont été informés de la situation au préalable. “*Quand certains acteurs pénètrent dedans, on peut être amené à les verbaliser*”, précise Sébastien. Aux falaises du Quié, classées “arrêtés préfectoraux de protection des biotopes”, les conditions sont différentes. À l'inverse des ZSM, toute activité y est interdite lors de certaines périodes. L'escalade est ainsi prohibée une grande partie de l'année. Dans ce contexte, “*la sensibilisation est essentielle auprès des différents acteurs de la montagne*”, assure Adam. “*On discute avec les référents, la LPO, l'ANA (...) On s'adapte comme on peut*”, ajoute François.

Des os et débats

À la sortie des bois, deux gypaètes barbus rappellent aux visiteurs qui sont les rois de la montagne. Les rapaces survolent la clairière, peut-être à la recherche d'un casse-croûte à se mettre sous le bec. Surnommé le “casseur d'os”, le géant a un régime particulier : il se nourrit principalement des os et tendons des carcasses qu'il trouve au cœur du massif. Mais il est confronté à des risques d'empoisonnements. “*Le plomb et les produits pharmaceutiques présents dans les carcasses peuvent être nocifs pour lui*”, déplore Adam. L'intoxication est ainsi la première menace pour les gypaètes barbus dans les Pyrénées, selon la LPO. Le deuxième PNA est d'ailleurs principalement centré sur la question. “*Il y a un plan pyrénéen, Vigi Poison, qui permet l'autopsie de chaque rapace retrouvé mort et des analyses toxicologiques*”, explique Angèle.

Le plomb, présent dans les mines désaffectées et dans les munitions des chasseurs, est responsable d'une partie de ces intoxications. Face à ce fléau, une des solutions envisagées serait de remplacer ces projectiles par de l'acier. Dans le Massif Central, différentes actions sont mises en place en ce sens. Une situation “*assez bien vue par les chasseurs*”, souligne Adam. Un point de vue qui n'est pas partagé par Jean-Luc Fernandez, président de la Fédération de chasse de l'Ariège : “Les munitions alternatives existent, mais il faut souvent changer les armes, ça pose certains problèmes.” Il assure toutefois respecter les directives : “*On fait partie du PNA, on respecte la réglementation*”, avant d'ajouter : “*Tout le monde est unanime pour admirer ce bel oiseau, je ne vois personne qui soit opposé à sa présence.*” Ainsi, la cohabitation entre les différents acteurs est difficile, mais pas impossible tant que le dialogue persiste. Pour Adam, l'enjeu est le suivant : “*Que chacun fasse l'effort de se renseigner, pour le bien de l'espèce.*”

Dimitri Gaumet et Hugo Jannière